



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Delphine BLAYA	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Intention de signature d'un contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la période 2026-2030**

Dijon métropole entretient depuis de nombreuses années un partenariat structuré avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au travers de contrats successifs (2017-2018, 2019-2021, 2022-2024), permettant de sécuriser le financement des opérations majeures en matière d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales portées par la métropole.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a engagé son 12^e programme d'intervention 2025-2030, qui vise à soutenir les actions de préservation de la ressource, d'adaptation au changement climatique et de réduction des pollutions. À l'occasion des échanges tenus en 2025, l'Agence de l'eau a confirmé son souhait de contractualiser avec Dijon Métropole pour la période 2026-2030, afin de donner une visibilité technique et financière aux projets stratégiques du territoire.

Les principaux enjeux identifiés pour Dijon métropole sont :

- L'adaptation du territoire au changement climatique par le développement de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et des dispositifs d'infiltration, notamment dans le cadre des projets d'aménagement urbain (ex. projet de création d'une 3^e ligne de tramway) ;
- Le raccordement des communes de Marsannay-la-Côte et Perrigny-lès-Dijon à la station d'épuration Dijon-Eauvitale, incluant la collecte des effluents de l'ex-base aérienne 102 ;
- Le traitement des micropolluants et microplastiques à la station d'épuration Dijon-Eauvitale, pour préserver la qualité du milieu récepteur ;
- La modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets (UVE), incluant la réduction des consommations d'eau potable (-95 %) et la réutilisation des eaux pluviales (+22 %) ;
- La préservation des ressources exploitées par Dijon métropole pour l'alimentation en eau potable, via la mise en œuvre des actions issues des études des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) ;
- La gestion patrimoniale des ouvrages d'eau potable et d'assainissement, incluant le renouvellement / la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Ces opérations répondent aux objectifs du programme de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et sont éligibles à ses aides financières.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le principe de signature d'un contrat de partenariat entre Dijon métropole et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la période 2026-2030 ;
- **d'approuver** Monsieur le Président à engager les démarches auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en vue de l'établissement de ce contrat de partenariat.

SCRUTIN	POUR : 83	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 16 PROCURATION(S)	

